

Pour diffusion immédiate  
**Communiqué de presse**

## **Rien pour les étudiant-es de la TÉLUQ**

**Montréal, le 7 mai 2012.** L'Association étudiante de la Télé-université (AETELUQ) tient à émettre ses critiques au sujet de la dernière offre du gouvernement annoncée samedi soir dernier. Celle-ci propose essentiellement une réduction des frais institutionnels obligatoires (FIO) conditionnelle à ce qu'une commission d'évaluation de la gestion des universités réussisse à identifier des dépenses superflues. Or, de son aveu même, le gouvernement rappelle le maintien intégral de la hausse des droits de scolarité et que la compensation par la baisse d'autres frais n'est pas obligatoire et automatique. Et le président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) de se prononcer dans le même sens.

Bref, en plus de n'offrir aucune garantie sur la réduction des FIO, celle-ci ne pourrait en rien compenser pour la hausse des droits de scolarité de 1778 \$ sur sept ans. Les étudiant-es de la TÉLUQ par exemple déboursent un maximum de 175,85\$ en FIO pour une inscription à cinq cours. L'abolition complète de ces frais, n'épongerait donc même pas l'augmentation prévue pour la première année. Il en est de même pour plusieurs universités québécoises, dont la moyenne des FIO est d'environ 600\$ par année.

En plus de l'offre, l'AETELUQ dénonce les conditions de négociation pour le retour en classe. On ne devrait jamais négocier pendant 22 heures d'affilées pour épuiser ses vis-à-vis, ni pendant que des étudiant-es sont à l'urgence pour des blessures graves infligées lors d'une manifestation. D'ailleurs, la santé et la sécurité des quelques dizaines de blessé-es et des quelque milles arrêté-es vaut beaucoup plus que cette offre sans garantie. Le gouvernement doit revenir sur sa décision et annuler intégralement la hausse des frais de scolarité pour assurer l'accessibilité aux études.

L'Association étudiante de la TÉLUQ rassemble tous les étudiants inscrits à la TÉLUQ, soit environ 12 500 membres. Son mandat est de lutter pour la défense des droits et intérêts des étudiant-es ainsi que pour l'amélioration de des conditions de vie étudiante.

Pour information :

Patricia Julien, présidente de l'AETELUQ [patricia@aeteluq.org](mailto:patricia@aeteluq.org)

Étienne Simard, permanent de l'AETELUQ [etienne@aeteluq.org](mailto:etienne@aeteluq.org)